

Règlement - pièces graphiques

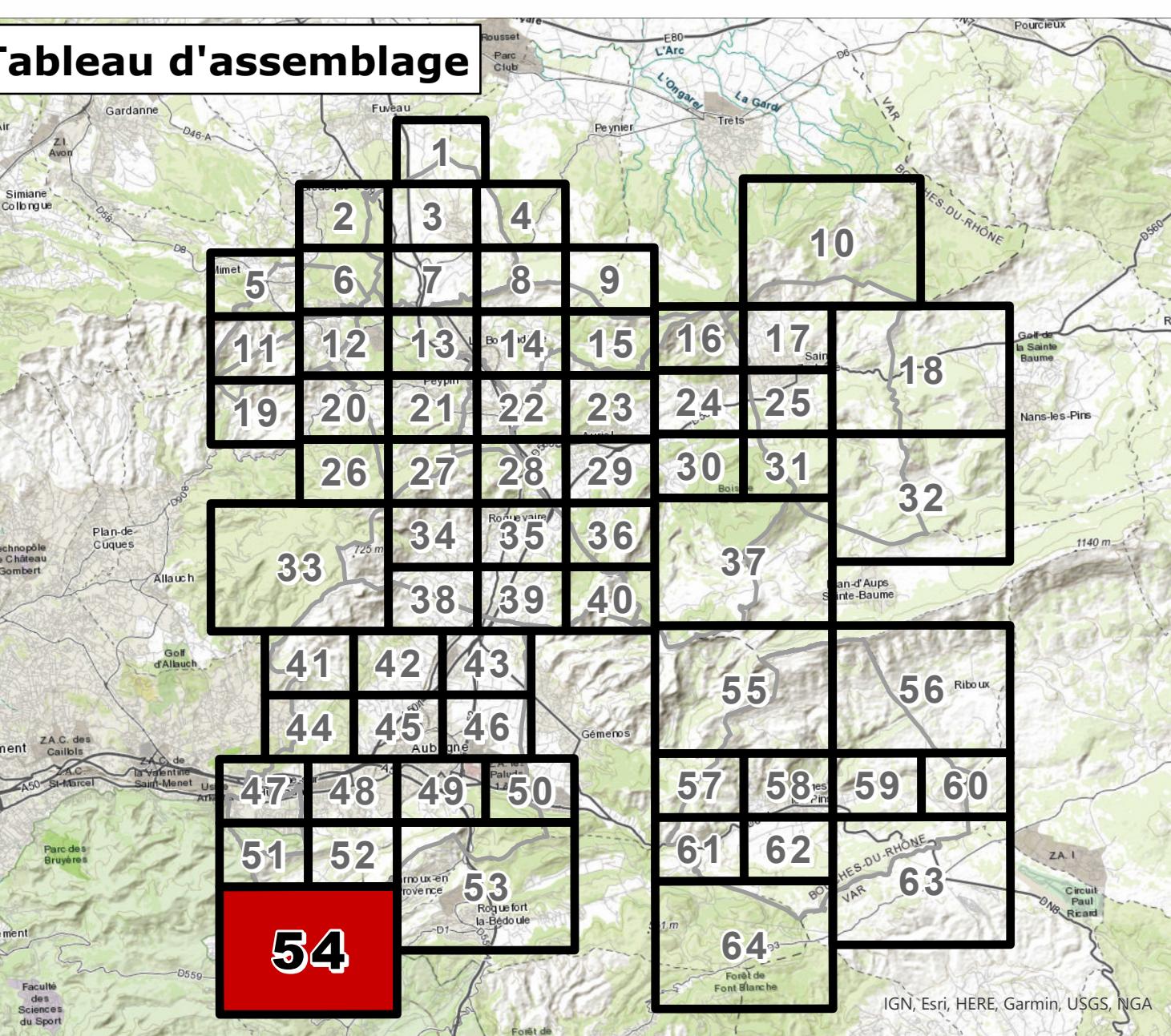
N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
54

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1

N
1:4000



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPRI approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELEMENT

Aléa très fort

Aléa moyen à forte hauteur

Aléa moyen

Aléa faible

Aléa résiduel

199,6

Côte des plus hautes eaux (PHE)
en mètres (référentiel NGF)

Porter à Connaissance - PAC Huveaune

199,6

Porter à Connaissance - PAC Huveaune

199,